

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DE L'ASSOCIATION MAUPAS PLAISANCIERS  
DU 7 AOUT 2010

**Accueil des participants** et mot de bienvenue du Président et message de sympathie envers le Secrétaire Daniel JUS, absent et excusé.

**Point sur le quorum** par Guy CHAUVET, Secrétaire-adjoint.

L'effectif de l'association, adhérents à jour de leur cotisation est de 124

Le nombre de présents et celui des pouvoirs valablement signés (79) permettent de voir le Quorum largement dépassé.

L'Assemblée peut valablement délibérer.

**Election du conseil d'administration.**

Guy CHAUVET indique que 5 membres du Conseil d'Administration sont sortants : Michel ROUX, Bernard GABORIAU, Daniel JUS, Jean Claude PORCHER et Christian DANIGO.

Il précise que les 5 « sortants » se représentent au suffrage de l'Assemblée et demande s'il y a des candidats pour venir renforcer l'équipe actuelle.

Personne ne se présente.

Les 5 « sortants » sont réélus à l'unanimité des voix.

**Rapport moral**

Guy poursuit par la lecture du rapport moral retraçant la vie de l'Association durant l'année 2009 dont voici les principales dates :

Pot des annonceurs le 16 juin  
Paddle board le 7 juin  
Kite surf le 21 juin  
Sécurité pompiers le 11 juillet  
Planche à voile le 18 et 19 juillet  
Sardinade le 25 juillet  
Assemblée générale le 8 août  
Concours de pêche le 14 août  
Catamaran le 16 août  
Cérémonie des disparus en mer le 17 août  
Soirée huîtres le 22 août  
Aquathlon 27 août  
Congrès annuel Loctudy 26 27 28 mars 2010  
Comité directeur le 19 juin 2010

Ce Rapport moral est adopté à l'unanimité.

Puis le Président retrace les actions menées durant le début de l'année 2010.

- conséquences de la tempête xynthia

- Aide de l'association aux personnes sinistrées de la Commune, remise d'un Karcher à un jeune couple.

Jean Claude PORCHER, Vice Président fait un exposé sur une après midi de formation et information sur les prévisions météo dispensée par notre ami Charlie du CNT. Il nous parle aussi de l'assistance au raid catamaran organisé par le CNT du lendemain dimanche.

Alain BRAUD responsable du concours de pêche résume de la façon suivante le déroulement du concours et donne les résultats complets :

« Cette année nous avons 20 inscriptions. Seuls, 19 équipages ont participé, beau temps, peu de vent. (Voir classement en pièce jointe). Afin d'avoir un maximum de candidatures, le concours doit se dérouler lors du dernier Week-end de Juillet ou lors des deux premiers d'Août tout en restant dans la journée de la sardinade et si possible pas la veille d'une épreuve du CNT. Au regard de ces contraintes, nous pourrions envisager le 30 Juillet 2011. Coefficient 81, haute à 11h11. Ces conditions favoriseront moins les « dauradiers » qui ont brillé ces deux dernières éditions. Horaires inchangés : Départ 7h45 de la bouée du port, début concours 8h00, fin 11h30, pesée 12h15. Le barème des points pour le calcul du classement sera modifié et présenté au bureau début 2011. Il favorisera le bar par rapport à la daurade entre autre. »

Puis le Président relate les actions restant à mener pour terminer la saison :

Cérémonie des disparus en mer

Repas de fin de saison

Forum des associations

Fichier adhérents

Panneau d'affichage dans la cale de l'anse du Maupas.

Alain BRAUD reprend la parole et fait un exposé sur la sortie à Marans qu'il organise les 24 et 25 août prochain.

« A ce jour nous avons 11 bateaux d'inscrits pour 31 personnes + 2 invités. Tout est prêt, les autorités portuaires de Marans ont donné leur accord. Je vais leur transmettre les noms des capitaines, des bateaux, l'immatriculation et la longueur de chacun des navires. Le restaurateur nous attend de pied ferme (à noter qu'il sera ouvert que pour nous) le détail du menu de chacun lui sera expédié le Vendredi précédent.

Nous sommes à la recherche d'une ou deux personnes pour acheminer la camionnette de Super U pour le pique-nique. Plusieurs pistes sont en cours. Une remarque : c'est bien sur deux jours mais tous les bateaux ne sont pas équipés de couchettes et il n'est pas facile de rentrer à La Tranche après un bon repas avec le liquide qui va de paire (c'est celui qui ne boit pas qui conduit) pas facile à trouver. Pour l'an prochain nous allons étudier une sortie sur une grande journée (marée complète) autour de l'île de Ré par exemple. Beaucoup d'entre nous ne connaissent pas la face Sud de l'île pour ne pas y avoir pensé ou par crainte de navigation. Une

sortie encadrée devrait les rassurer et leur permettre d'apprendre quelques façons de naviguer qu'ils ignoraient. Nous vous en reparlerons début 2011 ».

### **Rapport financier**

Le Président donne lecture du Rapport financier 2009 (en annexe) élaboré par la trésorière Sylvie.

### **Point sur les actions de la FNPPSF**

Le Président rappelle les avancées obtenues par le Président Jean KIFFER, La signature avec les trois ministres de tutelle de la **Chartre** qui nous a évité le permis de pêche en mer.

### **Participation à l'association sur la restauration des écluses à poissons**

Jean Claude PORCHER explique que l'association a été mise un peu en sommeil car son principal animateur a été victime d'un grave accident de santé.

### **Questions diverses**

Sur proposition du Conseil d'Administration, à l'unanimité des voix les décisions suivantes ont été adoptées :

Cotisation 2011 portée à 35 euros.

Cadeaux 2011 aux adhérents. Un coupe-vent identique en qualité à celui des années passées. Il sera de couleur rouge. Il portera sous le logo de l'AMP 1991-2011 pour marquer les 20 ans de l'AMP.

Réactiver le fichier identification des bateaux pour essayer d'obtenir un tarif préférentiel d'assurance.

Cérémonie anniversaire 20 ans AMP

-Organisation confiée par préférence à un ou à un groupement de traiteurs tranchais.

Prix 20 euros x 2 pour adhérents et épouse

Prix 25 euros pour chaque invité d'adhérents

Prix 12 euros par enfant jusqu'à 12 ans

-Orchestre ; contacts confiés à Bernard GABORIAU

-Champagne ; contacts confiés à Guy CHAUVET. Le champagne serait vendu à la fin du repas au prix de 15 euros.

Les décisions suivantes sont prises malgré 3 votes contre et 4 abstentions.

Sortie sur une journée, ballade en mer autour de l'île de Ré. Alain BRAUD se renseigne sur les contraintes (permis côtier – comment pique-niquer etc.)

Réunion sécurité 2011. Envisager un déplacement en autocar d'une journée réservé uniquement aux adhérents au CROSSA Ethel.

Le calendrier 2011 définitif sera arrêté dès que le CNT aura communiqué les dates de ses manifestations.

### **Cérémonie des disparus en mer**

L'absence de la vedette de la SNSM et la destruction de l'estacade ne facilite pas l'organisation. Christian DANIGO prend en charge la logistique.

Jean Claude PORCHER et Alain BRAUD prennent en charge la mise à l'eau des bateaux qui seront décorés pour former un cortège qui accompagnera les officiels lors du dépôt de la gerbe en mer.

Un pot sera organisé et servi par Marie CLERGEAU, membre de l'AMP et annonceur dans le calendrier des marées, aux officiels et VIP. Tous les annonceurs du calendrier seront invités. Un périmètre fermé sera établi.

Compte tenu de la soirée de clôture qui suivra à l'aéro-club les adhérents se verront servir un apéro « renforcé » à cette occasion. Les membres du Conseil d'Administration présent aideront à interdire l'accès à la « foule » sous les ti volis installés par les services municipaux.

## Questions à la Municipalité

Surveillance des bateaux suite aux malveillances

Reconstruction de la nouvelle estacade

Surélever l'épi actuel d'environ 1 mètre et le rallonger un peu

Devenir de la cale annexe qui se fragilise de plus en plus malgré les Rustines.

Nouvel aménagement de la cale d'embarquement.

Changement des corps morts dont l'anneau est usé (procédure).

Réponse de monsieur le Maire :

« Toutes dégradations constatées sur les bateaux doivent être signalées à la capitainerie et faire l'objet d'une plainte auprès de la Gendarmerie.

La nouvelle estacade devrait être reconstruite à l'identique mais surélevée et légèrement déportée sur Bâbord lorsque l'on est devant la capitainerie face à la mer.

Sa livraison est prévue, au mieux pour juin 2012.

L'essai de l'épi rocheux semble avoir rencontré la satisfaction de tous les plaisanciers.

Il sera retiré en fin de saison. Nous étudierons pour 2012 la meilleure formule pour poursuivre la sécurisation des embarquements.

La cale annexe fait partie de l'AOT qui a permis la construction de cette cale et l'aménagement du parking à remorque. Détruire la cale nous obligerait à remettre les lieux dans leur état d'origine..... !

Nous ne pouvons que souhaiter, à l'instant où je vous parle, que des aménagements soient entrepris lors de la reconstruction de l'estacade. Nous ferons pression sur les services compétents mais je vous rappelle que la décision finale n'est pas mienne.

Lorsque vous constatez des corps morts en mauvais état il faut le signaler à la capitainerie qui en informera les services techniques municipaux en charges des mouillages. »